Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire = Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 45 (2018)

Artikel: A la découverte de la mémoire d'une famille neuchâteloise!

Autor: Evard, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-843795

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la découverte de la mémoire d'une famille neuchâteloise !

Maurice Evard

Zusammenfassung

Der Untertitel könnte lauten: Wie ein Historiker Bündel von Dokumenten erhalten kann, die seit Jahrzehnten in Privathaushalten aufbewahrt wurden. Einen solchen Fall habe ich im Jahr 2017 erlebt. Die Verbindung zwischen den Spendern und den Mitgliedern der alten Familie zu finden, ist nicht immer einfach. Es ist die Ablieferung eines Aussenseiters (hier eines Arztes), der die Verbindung zwischen dem Dokumentenbesitzer (einem Patienten) und dem Regionalhistoriker herstellt. Glücklicherweise verfügt jeder Kanton über eine Stelle für die Ablieferung persönlicher Akten (in Neuenburg, Archiv für Alltagsgeschichte oder das Amt des Staatsarchivs), weil die Leute nicht immer wissen, wo sie diese kostbaren Zeugen der Vergangenheit abgeben können und weil sie normalerweise wenig Interesse am Inhalt haben.

Ich war meinerseits manchmal versucht, einen Bericht herauszugeben, falls mir der Inhalt ergiebig erschien. Manchmal sind es verstreute Briefe, die verwertet werden sollten, von denen aber die Antworten der Empfänger fehlen. Im erwähnten Beispiel erhielt ich dank des Neuenburger Familiennamens, der immer noch in Brasilien existiert, einige Monate später per Email die Scans der von den Nachkommen sorgfältig aufbewahrten Briefe. Ein Wunder!

Manchmal ist das Thema interessant genug, um Gegenstand einer besonderen Publikation zu werden. Aus meiner Erfahrung kann ich einige Beispiele nennen. Diese Manuskripte hätten zerstört werden können und doch haben die Leute sie behalten! Manchmal tauchen sie nach Jahrzehnten der Vergessenheit auf. Es liegt an uns, aufmerksam zu sein, um sie ans Licht zu bringen und ihnen ein neues Leben zu geben, indem wir sie veröffentlichen. Aufbewahren ist nicht genug. Bis heute erlaubt die Dokumentation auf Papier, sofort lesbare Unterlagen zu erhalten. Was wird mit den Computerdateien passieren, die seit Jahrzehnten verlassen sind? Wie werden wir sie lesen?

Résumé

Le sous-titre pourrait être : Comment un historien peut recevoir des lots de documents restés pendant des décennies chez des particuliers. Un cas s'est présenté à moi en 2017. Retrouver le lien entre les donateurs et les membres de l'ancienne famille n'est pas toujours évident. C'est l'apport d'une personne extérieure (ici, un médecin) qui fait la liaison entre la détentrice des documents (une patiente) et l'historien régional. Heureusement chaque canton a des structures d'accueil pour ces archives personnelles (à Neuchâtel, les Archives de la vie ordinaire ou l'Office des Archives de l'Etat) car les gens ne savent pas toujours où placer ces précieux témoins du passé et négligent généralement l'intérêt qu'ils contiennent.

Dans mon cas, j'ai parfois tenté d'aller jusqu'à l'édition d'un journal dans la mesure où le contenu me paraissait fruité.[1] Parfois ce sont des lettres éparses qu'il faut mettre en valeur mais dont on n'a pas les réponses du ou des destinataires.[2] Dans l'exemple mentionné, grâce à ce patronyme neuchâtelois toujours présent au Brésil, j'ai reçu plusieurs mois plus tard, par courriel, les scans des lettres précieusement conservées par les descendants. Un miracle !

Parfois le sujet est suffisamment intéressant pour qu'il fasse l'objet d'une publication particulière. Tiré de mon expérience, je peux citer quelques exemples.[3] Ces manuscrits auraient pu être détruits et pourtant des gens les ont conservés ! Parfois, ils ressortent après des dizaines d'années d'oubli. A nous d'être attentifs pour les mettre au jour et leur donner une nouvelle vie en les publiant pour les lecteurs. Le stockage ne suffit pas. A ce jour, le support papier permet de recevoir des dossiers lisibles immédiatement. Qu'en sera-t-il des dossiers informatiques laissés à l'abandon pendant des dizaines d'années ! Comment les lirons-nous ?

---

[1] Quelques exemples : « Journal de voyage Charles Bovet Neuchâtel (Suisse) », Nouvelle Revue neuchâteloise, N° 44, 1994. (un adolescent qui se rend à l'île de la Réunion, contraint par son père pour lui apprendre à vivre).

[2] « Par une malle entrebâillée, Voyage de Frédéric-Auguste Montandon au Brésil et de ses cousins en Europe », NRN, N°116, 2012 (un jeune horloger qui ne rentre pas au pays et qui se marie en Amérique latine et n'ose pas l'avouer à ses parents).

[3] « Mes mémoires Alfred Renaud, Récit d'un curieux invétéré », Ed. de la Chatière, 2007 (un régent d'école qui se rend sur les lieux où se passe l'actualité neuchâteloise). Né en 1838, il meurt en 1905.

Je retrouve aux Archives de l'Etat de Neuchâtel le Journal d'une artiste et Temps de guerre d'une femme peintre vau-de-reuse. Ici il a fallu deux éditeurs (la NRN pour la première partie autobiographique et une coédition avec G. d'Encre, 2016, pour la seconde, racontant sa vie sous l'occupation nazie aux Pays-Bas).

Etude d'un cas particulier

Je présente ce cas récent. Je n'ai pas vu la donatrice des « papiers » car son état s'est dégradé rapidement, je n'ai pas eu le temps de prendre contact avec l'intéressée car elle est décédée quelques semaines plus tard.

Au début est un inventaire !

Dans ce sac de papier, on trouve huit parchemins (essentiellement des ventes et des échanges de terrains, entre 1564 et 1676), des inventaires de biens lors de mariages ou de décès, deux testaments, des papiers officiels relatifs à l'assurance contre l'incendie, plusieurs cédules, des créances, des obligations, deux actes d'origine, un traité de mariage, ainsi que de précieux récits sur le quotidien à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. Quelques ouvrages imprimés complètent le lot ainsi que de nombreux papiers épars.

Les documents sont confiés à l'Office des Archives de l'Etat qui les classera selon une procédure ad hoc.

Recherches, identification et contenu

D'emblée, les *journaux personnels* apportent des indications sur l'époque, la famille (ils permettent l'esquisse d'un arbre généalogique), mentionnent les lieux de déplacements, la ou les professions exercées (horlogerie, armurerie, agriculture et élevage), les personnages rencontrés qu'ils soient ou non de la famille. Comme toujours, on obtient des renseignements sur la vie quotidienne (alimentation, médecine, équipement) et sur l'organisation de la société (des bourgeoisies notamment).

Rapidement, j'abandonne l'idée de présenter les ouvrages sans lien direct avec la famille, les parchemins qui nous entraînent plusieurs siècles en arrière, les papiers sans date, ni validés par un nom retenu dans cet article.

Commencent alors l'identification des acteurs et la chasse aux informations complémentaires qui vont illustrer notre sujet. C'est là, l'essentiel du travail pour les chercheurs. Cette démarche diffère du travail de l'archiviste qui classe tout.

Quelques informations glanées

Image 1: Maison Lorimier à Vilars (commune Val-de-Ruz).

Image 2 : Cartouche de la maison Lorimier avec blason et date de construction (1768).

Celui qui traverse le village reconnaît cette majestueuse ferme du XVIIIe siècle, au nord de la route, non loin du bâtiment scolaire plus tardif. Elle fut construite en 1768 par Jean-Jacques Lorimier et son épouse Jeanne-Marie née Dessoulavy, ainsi que le montre le cartouche armorié [4] surmontant les initiales du couple, au-dessus de la porte d'entrée méridionale.

Le propriétaire Jean-Jacques Lorimier (1735–1814) est fils d'Abram. En 1756, il épouse Marie née Sagne qui meurt après lui avoir donné quatre enfants. En 1766, il épouse en secondes noces Jeanne-Marie Dessoulavy (1741-1816) avec laquelle il édifie la maison. Il travaille comme serrurier avec son frère David-François. Jean Courvoi-

[4] D'azur au chevron retrait d'or accompagné de trois étoiles à cinq rais d'or, deux en chef et une en pointe, cette dernière soutenue d'une fleur de lys du même.

sier mentionne ses travaux dans la région.[5]

En ville de Neuchâtel, il est de tous les chantiers de construction : l'hôtel de ville (grille du rez-de-chaussée, serrures et balustrades), l'hôpital, au début du Faubourg du même nom (où il exécute une main courante et des serrures), au N° 17 de la même rue, dans la maison Erhard Borel, il forge la balustrade d'un grand balcon et réalise une serrure de sécurité, qualifiée d' « impossible à crocheter ». Il travaille dans la maison de Jacques-Louis de Pourtalès, dans cette même rue, au N° 8. Son nom est mentionné aussi à l'hôtel de la Couronne, à la rue du Château 23. Au Val-de-Ruz, l'artisan s'affaire à la collégiale de Valangin, à l'hôtel de la Couronne, à la maison des Bourgeois. A Cernier, il pose la flèche sur le clocher de l'église (1776) (image 3) ; à Fenin, il œuvre à la maison de commune (1793) en qualité de chef de chantier (ce café-restaurant brûle en 1860 et aujourd'hui, il porte le nom d'auberge du Chasseur).

Image 3: Flèche du clocher de l'église de Cernier (commune Val-de-Ruz), construite par Jean-Jacques Lorimier, posée le 20 mai 1776.

Le 15 janvier 1782, devant le notaire Jean-Daniel Desaules, Jean-Jacques Lorimier, moderne gouverneur de la Vertueuse Bourgeoisie de Valangin, partage des biens entre les quatre enfants nés d'un premier lit car ils ont pratiquement atteints l'âge de raison. Nommément il s'agit de Daniel Lorimier, son fils aîné, de même que Friedrich, François-Louis et Marianne. L'homme de loi décrit en détail les biens-fonds, représentés par la maison et des terres avoisinantes.[6]

Dans ce lot de documents épars, l'attention porte immédiatement sur les quelques carnets de remarques journalières (images 4 et 5), tenus par Daniel-Friedrich et Charles-Daniel Lorimier, bourgeois de Neuchâtel et Valangin, soit

[5] Jean Courvoisier, *Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, Birkhäuser, Bâle, 1955 & 1968, auquel il faut ajouter un extrait d'article du même auteur dans le *Musée neuchâtelois*, 1953, pp.146 et 147.

[6] OAEN, N° 107, Minutaire du notaire Jean-Daniel Desaules.

pour l'année 1798 (notes et dépenses), ou sur des fragments de notes de 1802 et de 1804. En les lisant, on imagine mieux la vie quotidienne de ces deux diaristes au passage du XIXe siècle.[7] Nous en tirons quelques bribes d'information pour les lecteurs.

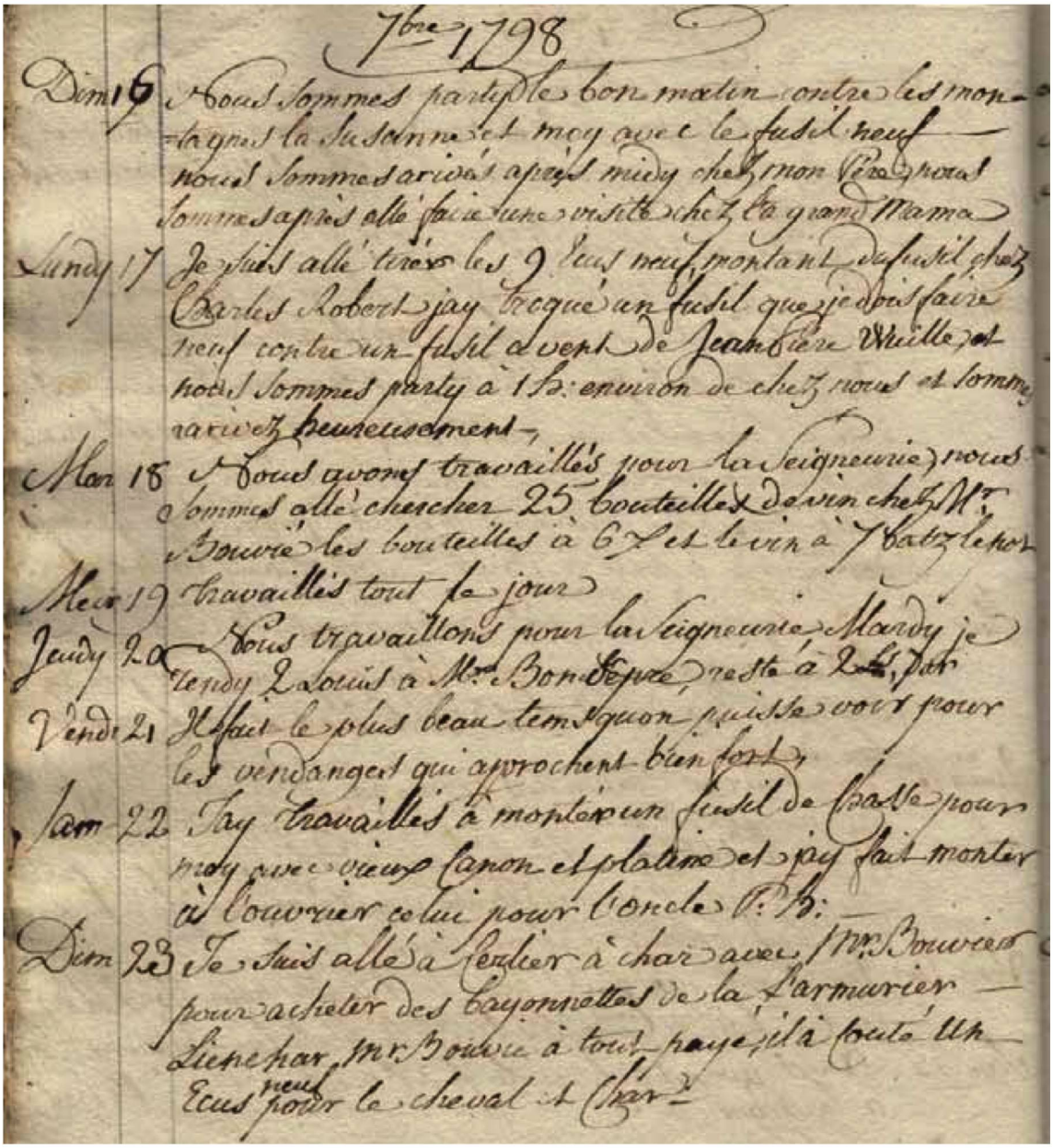

7bre 1798

Dim 16 Nous sommes partis le bon matin contre les montagnes la Susanne et moy avec le fusil neuf nous sommes arrivés apres midy chez mon Père nous sommes apres alle faire une visite chez la grand Mama

Lundy 17 Je suis alle tirer les 9 Ecus neuf montant du fusil chez Charles Robert jay troqué un fusil que je doit faire neuf contre un fusil d'vert de Jean Pierre Vuille et nous sommes partis à 1 h: environ de chez nous et sommes arrivez heureusement

Mar 18 Nous avons travaillés pour la seigneurie nous sommes alle chercher 25 bouteilles de vin chez Mr Bouvier les bouteilles à 6 ℔ et le vin à 7 batz le pot

Mer 19 travaillés tout le jour

Jeudy 20 Nous travaillons pour la seigneurie Mardy je rendy 2 louis à Mr Bonjour reste à 2 ℔ pot

Vendr 21 Il fait le plus beau tems quon puisse voir pour les vendanges qui approchent bien fort

Sam 22 Jay travaillés à monter un fusil de Chasse pour moy avec vieux Canon et platine et jay fait monter à l'ouvrier celui pour l'oncle 6 ℔

Dim 23 Je suis allé à Cerlier à char avec Mr Bouvier pour acheter des bayonnettes de la l'armurier Liechar Mr Bouvier a tout paye il a couté 11 h Ecus neuf pour le cheval et char

Image 4 : Fac-similé d'une page des « Remarques journalières », de Daniel-Friedrich et Charles-Daniel Lorimier.

[7] Malgré les indications sur les couvertures, l'auteur présuppose que seul Daniel-Friedrich a tenu ses cahiers au nom des deux.

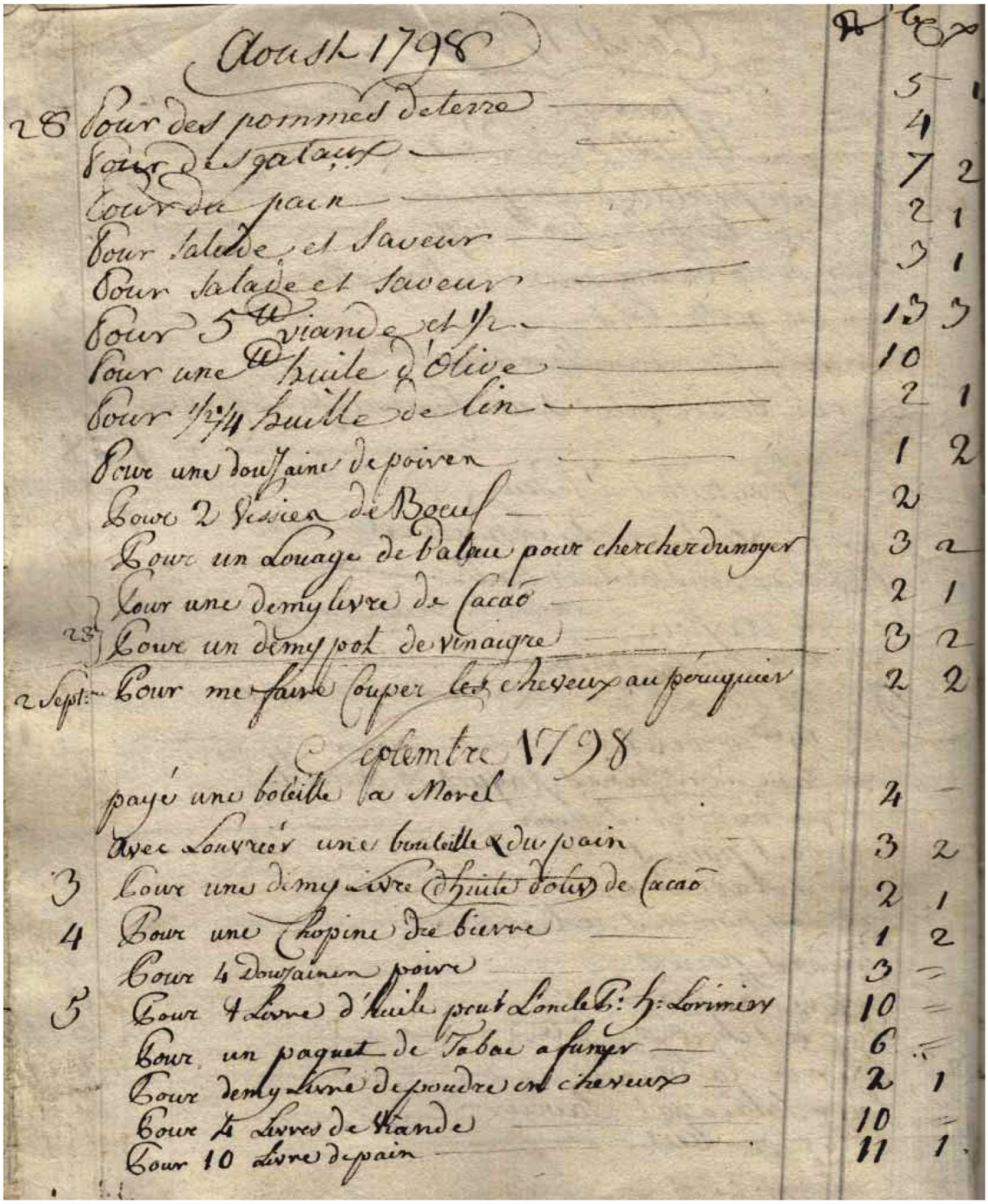

Aoust 1798

28	Pour des pommes de terre	5	1
	Pour des gateaux	4	
	Pour du pain	7	2
	Pour salade et saveur	2	1
	Pour salade et saveur	3	1
	Pour 5 ℔ viande et 1/2	13	3
	Pour une ℔ huile d'Olive	10	
	Pour 1/2/4 huille de lin	2	1
	Pour une douzaine de poiren	1	2
	Pour 2 Vessies de Boeuf	2	
	Pour un louage de bateau pour chercher du noyer	3	2
	Pour une demy livre de Cacaõ	2	1
23	Pour un demy pot de vinaigre	3	2
2 Sept.	Pour me faire couper les cheveux au perruquier	2	2

Septembre 1798

	payé une boteille a Morel	4	—
	Avec Lourrier une bouteille & du pain	3	2
3	Pour une demy livre d'huile d'olive de Cacaõ	2	1
4	Pour une chopine de bierre	1	2
	Pour 4 douzaines poire	3	—
5	Pour 4 Livre d'huile pour Lonclet: h: Lorimier	10	—
	Pour un paquet de Tabac a fumer	6	—
	Pour demy Livre de poudre en cheveux	2	1
	Pour 4 Livres de viande	10	—
	Pour 10 Livre de pain	11	1

Image 5 : Fac-similé d'une page des « Remarques des argents... » de Daniel-Friedrich et Charles-Daniel Lorimier.

La profession

Daniel-Friedrich et Charles-Daniel travaillent ensemble à Vilars tout d'abord, puis à Neuchâtel pour des raisons professionnelles de proximité. Ils sont armuriers au service des bourgeoisies de Neuchâtel ou de Valangin, de la

Ville de Neuchâtel et des privés. Ils fabriquent, réparent les armes à feu, notamment des culasses, des platines à crémaillère. Ils parlent de fusils de cible pour l'entraînement, de fusils de guerre, de fusils de chasse, de fusils à vent, de fusils doubles, parfois de fusils anglais. Ils n'hésitent pas à racheter de vieilles armes pour les remettre en usage. Ils façonnent des crosses en noyer dans d'épais plateaux de bois. Les comptes mentionnent des achats de matériel et d'outils. Comme à certains moments, les frères ont beaucoup de travail, ils acceptent des apprentis de passage ou un ouvrier dont ils notent l'engagement remarquable.

Leur champ d'action n'est pas seulement le pays de Neuchâtel, mais les alentours, les rives du lac de Bienne, le plateau de Diesse ou l'Erguel. Ils procèdent au contrôle des armes lors des inspections des milices. Ils s'intéressent aussi aux armes blanches, telles que les baïonnettes qu'ils vont chercher à Bienne, à Fribourg, etc. Ils achètent du laiton, des outils et diverses fournitures. Ils rencontrent des personnages officiels comme les majors Charles de Tribolet[8] et Daniel Touchon[9] ainsi que le colonel Chaillet.[10] A Fribourg, ils vont voir l'armurier Mooser[11].

La nourriture et la boisson

Leur travail et les déplacements ne leur permettent pas d'élever du bétail ou de cultiver les champs. Ils achètent donc de nombreux produits dont on connaît dès lors le prix.

S'ils cueillent des fruits au Val-de-Ruz (cerises, pommes, prunes), qu'ils cultivent dans le jardin familial des légumes (carottes, diverses espèces de choux dont une variété pour la choucroute, blettes, haricots, petits choux, pommes

---

[8] Charles-Samuel de Tribolet, fils de Charles-Samuel est baptisé le 14 novembre 1747 et décède le 20 février 1817. Elle épouse Esabeau de Meuron, fille de Pierre et de Rose-Marguerite de Luze (1757-1849). Il travaille dans le commerce chez Pourtalès & Cie, entre au Grand et au Petit Conseil. En 1793 il est nommé major des milices bourgeoises. En 1814, il sera promu lieutenant-colonel. Quant à son épouse sans enfant, elle crée dans la Ville l'asile de Prébarreau qu'elle dirige pendant trente ans.

[9] Daniel Touchon, fils de Frédéric et de Judith Wavre, est baptisé le 22 mars 1752 à Neuchâtel ; il épouse Marie-Marguerite Petitpierre le 1er décembre 1778. Il est aide-major. Il décède le 3 juin 1813, à 61 ans, à Neuchâtel.

[10] Frédéric de Chaillet d'Arnex, fils d'Henri-Nicolas et de Marguerite Montandon, est baptisé le 23 juin 1744 à Neuchâtel ; il épouse Rose-Marguerite-Dorothée Perregaux, fille de François-Frédéric, lt-colonel de milice. Il obtient le grade de lt-colonel du département de Valangin et du Val-de-Ruz ainsi que la surintendance de l'arsenal (1801). Il meurt le 6 mars 1817 et il est enterré en Ville trois jours plus tard.

[11] Joseph Mooser, célèbre armurier fribourgeois.

de terre, salade), ils achètent des céréales (blé, seigle, orgée, bage qui est un mélange de blé et de seigle), des fruits (châtaignes, noix, noisettes, pommes, poires, raisin, framboises), des légumes (racines rouges, courges, pois mange-tout, rave pour la compote), du miel (de Saules). Sur le plan alimentaire, on trouve encore du sel, du beurre parfois mélangé à la graisse de porc, un peu de chocolat, du fromage (dont la teneur en matière grasse peut être différente), du sel, de l'huile (noix, navette, olive ; certaines d'entre elles sont utilisées dans le cadre de leur métier), des condiments. On mange peu de poisson, mais de la viande de porc car on tue le cochon une ou deux fois l'an. On fait le pain, on achète des *vecs*[12], on donne en cadeau du pain d'épices. On boit du lait que on l'achète et paie à la semaine, un peu de bière « pour goûter », du café (ça semble être à la mode, dès lors on achète des cafetières), quelques alcools forts extraits de la cerise ou du vin, un peu de cacao et bien sûr du vin. On se sert notamment chez Bouvier ! On le met en bouteilles ou l'on l'achète en flacons déjà conditionnés. Le calcul est difficile à établir car il faudrait compter la consommation dans les auberges pour étancher la soif et chasser la poussière de la route ! On peut estimer à 1 à 2 litres hebdomadaires.

On achète du tissu et l'on se rend chez le tailleur pour la façon. Les Lorimier ont un couturier attitré qui travaille à Saules (NE). Il se nomme Grenay et provient de Dasle (principauté de Montbéliard), entre Beaucourt et Audincourt. Il doit savoir transformer les vêtements, rapiécer, retourner les parties usées, voire coudre un nouveau vêtement avec le tissu apporté par le client. Grenay fait des gilets, des culottes de drap, des pantalons en peau de chèvre... Quant aux cordonniers, ils fabriquent et réparent les souliers. Ils sont plusieurs sur la place. Si une paire de souliers vaut plus de deux écus, le ressemelage ne coûte que 7 à 12 batz. En hiver, les guêtres de triège[13] sont les bienvenues pour affronter la neige.

Les foires

Elles sont nombreuses et les Lorimier s'y rendent fréquemment soit pour leur travail, soit pour leurs besoins domestiques. Mais le métier d'armurier n'appelle pas la nécessité de participer à toutes, comme le font les paysans et éleveurs de bétail. Sur plus de 50 foires régionales mentionnées dans l'almanach, ils vont à une dizaine d'entre elles. Lorsque les Lorimier se déplacent à ces occasions, ils louent parfois un cheval, mais ils s'y rendent souvent à pieds, ce qui les conduit parfois à se loger en chemin. Le carnet évoque les

---

[12] Le vec est une brioche, un petit pain au lait, sucré, bref une friandise.

[13] Le triège est une étoffe grossière, tissée en diagonale, plus grossier que le coutil.

lieux suivants : Neuchâtel (3 fois), La Chaux-de-Fonds (3 fois), Fenin (1), Cernier (1), Coffrane (1), Le Locle (1) ainsi que Saint-Imier (1). Parfois ils y renoncent car ils ont trop de travail. Néanmoins c'est pour eux l'occasion de rencontrer leurs clients, de leur rendre une arme terminée ou de procéder à des achats. C'est aussi un moment de détente et de rencontres familiales. Lors des foires de Neuchâtel, leur logis est le lieu de rassemblement de la famille (mais là, ils se plaignent du temps perdu !).

Le chauffage et l'éclairage

Le bois est livré en fagots ou bûché ; à plusieurs reprises dans l'année, on commande du charbon, livré en gerles ou en sacs. L'éclairage se fait aux chandelles ou à la lampe à huile, donc sans surprise.

Nous devrions mentionner dans les divers, les achats qui traduisent un intérêt culturel et récréatif. Les comptes mentionnent un almanach, des crayons, des jeux de cartes, un jeu de dames, du papier acheté par main,[14] une écritoire, un pot d'encre, des ciseaux, des carnets, quelques estampes, des cartes de géographie. Ils acquièrent un bâton de cire rouge et du papier de poste pour leur correspondance.

Les imprévus qui pimentent l'ordinaire

Les événements internationaux agitent les Neuchâtelois, spectateurs des péripéties survenues à l'évêché de Bâle qui, dès 1792, est sous mandat français, malgré l'affirmation d'indépendance de la République rauracienne, celle-ci sera rapidement incluse dans le département du Mont-Terrible. Les premiers touchés sont Porrentruy et Delémont, mais aussi le Jura-Sud, comme le Pays de Vaud (certains sont ravis de mettre un terme au joug de Berne et de Fribourg). L'attaque commence au début de mars 1798, après que les pourparlers ont fait long feu. Les deux cantons occupants sont eux-mêmes envahis non sans résistance. Les Neuchâtelois, provisoirement à l'abri grâce aux liens établis avec le roi de Prusse, assistent de loin aux combats sur le Plateau. Après la capitulation de Berne, la France transforme la Suisse en un état unitaire et centralisé, appelé République helvétique.

Afin de ne rien enlever de la saveur du texte des Lorimier, vous trouverez ici les notes originales avec leur orthographe si particulière.

---

[14] Assemblage de 25 feuilles de papier.

Dim 4 Février	*Nous sommes allé à l'Eglise, et l'aprés dîné à Chaumont croyant voir les Camps françois au Pays de Vaud, et le tems n'étoit pas propres.*
Lun 12 Février	*Les François ont passé par icy, une 20taine allant chercher de l'argenterie à La Neuveville appartenant au Prince et au Couvent de Bellelay comme on a dit, escortés de 4 grenadiers, un capitaine et un sergent Comtois et aprés diné nous sommes allé à Neuchâtel croyant que les marchands de St Etienne y seroit, mais point.* (...)
Ven 2 Mars	*Nous avons un peu travaillés, je suis allés à Saules faire racomoder une botte. On à entendu les Canons des Suisses et des François, Charles est allé à Chaumont, ils ont vu l'incendie du Coté de Buren[15]. On est fort inquiet.*
Sam. 3 Mars	*On à raporté que les François s'étoit emparé de Fribourg et Soleure, ce qui à causé une triste Consternation chez les bons sujets ; nous sommes allé à Chaumont contre le soir, mais nous n'avons rien vu d'autres.*
Dim 4	*Nos frères et sœurs O.* [Olivier] *et S.M.* [Suzanne-Marie] *sont party cette avant midy. Je l'ay accompagné jusque sur les Planches de Chézard et Charles jusque sur les frontiéres. Aprés diné je suis allé à Chaumont avec le G.P.* [grand-père], *l'oncle P.H.* [Pierre-Henri Lorimier], *etc. On à entendu une canonade à Gumine [Gummenen] qui à duré environ 2 heures.*
Lun 5	*Nous avons travaillés tout le jour. Charles est allé à Chaumont le soir, il n'a rien entendu.*
Mar 6	*Nous avons travaillés jusqu'à 10 heures, il est venu le fils du sautier Clottu qui auroit voulu travailler icy mais nous l'avons renvoyé ; en suite nous sommes allé à la foire de Fenin, on y à payé une bouteille à Clottu, et le reste du jour à été perdu.*
Mecr 7	*Je suis allé à Saules, Samuel Dardel, cordonnier, m'a donné un Ls d'or à compte sur un fusil déjà fait, l'oncle Chs et l'oncle Jean-Louis sont descendu du Locle et on a dit que Berne bruloit et nous sommes allé voir à Chaumont et ça étoit faux.*

[15] Le DGS, rappelle que, le 4 mars 1798, des combats eurent lieu entre Berne et les Français et le pont fut incendié ainsi que quelques maisons. Quant au DHS, il signale l'incendie et affirme que les habitants durent dès lors les [Français] faire traverser la rivière sur leurs propres bateaux, activité en échange de laquelle on leur permettait de s'adonner au pillage !

Une seconde péripétie attire l'attention du lecteur. Il s'agit de la condamnation et de l'exécution d'un condamné au Landeron. Cette curiosité est fréquente à l'époque car on croit aux vertus de l'exemple lorsque l'on se rend à cette démonstration publique de la justice. On lit dans le carnet :

Sam 22 [décembre 1798]

> *Le froid commence à venir ferme, je me suis trompé pour hier, parce que nous fumes voir l'exécution d'un empoisonneur au Landeron. Nous partimes de bon matin & arrivames à 4 h. environ. Le criminel à été étranglé et puis roué mort. Et aujourd'huy nous avons fait ce que jay mis pour hier. Nôtre frère Olivier est venu ce soir en visite depuis Dombresson où il est à l'école chez le Bourcier Vauthier, nous sommes allé au sermon de préparation.*

Les documents de justice[16] en disent plus sur ce cas car le diariste est sobre dans son propos. Résumons les faits !

Le 28 novembre 1798, au lendemain de la foire de La Neuveville, Jacques Marer, sa femme Marianne née Ruedin, et leur fils Jacques-Joseph ressentent des douleurs, conjuguées à des vomissements. Très vite, Matthey, le médecin et chirurgien de La Neuveville, conclut à un empoisonnement. Il fait analyser la vaisselle qui s'avérera être contaminée à l'arsenic ou à l'émétique (tartrate double d'antimoine et de potassium utilisé comme vomitif). Les soupçons portent sur Claude Valère Corbey, 20 ans, de Chaussey (Franche Comté) car un témoin l'a vu entrer chez ses beaux-parents.

La procédure démarre par un décret de prise de corps et l'on obtient les aveux du suspect. La sentence tombe :

Corbey sera étranglé, roué après qu'il sera mort et son corps exposé sur la roue. Le 21 décembre 1798, le spectacle commence avec une procédure immuable et solennelle : rassemblement à l'extérieur en présence du condamné, crucifix en main, accompagné de son confesseur et du supérieur de l'hospice du lieu. Le châtelain, président du tribunal, fait un discours, suivi de la lecture de toutes les dépositions de la procédure, et conclut à la culpabilité de Corbey. Le curé évoque l'horreur du crime et l'amour du bien, sermon qui émeut la foule, exhorte les pères et mères à donner une éducation honnête et chrétienne à leurs enfants, selon le procès-verbal.

On se rend sur les lieux patibulaires pour l'exécution publique.

Ce genre de spectacle est très couru par les gens de l'époque et les Lorimier n'hésitent pas à faire plusieurs heures de marche pour assister à l'exécution du

---

[16] OAEN, Châtellenie du Landeron, cote : Land./PC 1781-1799 et Land./RC 1797-1804 : Registre criminel commencé par le soussigné Greffier du Landeron le 16 Février 1797 fini le 28 juillet 1804.

jeune condamné. Sans doute, en d'autres années, les procès criminels leur procurent les mêmes sensations fortes à Valangin dont ils sont plus proches.

Un personnage méconnu : François-Louis Lorimier

Dans le carton, plusieurs pièces éclairent la vie d'un horloger dont on ne sait presque rien, hormis quelques allusions dans les ouvrages spécialisés[17] ou les dictionnaires horlogers.[18] François-Louis est né à Vilars (NE) et il a été baptisé le 23 septembre 1764 en l'église de Fenin. Il est fils de Jean-Jacques Lorimier et de Suzanne-Marie née Sagne. A l'aube de sa majorité et orphelin de mère, il reçoit de l'argent et des terres, en 1782. A cette époque, il travaille à Fontaines (NE) chez Samuel Roy, puis chez Jean-David Maillardet (deux horlogers reconnus pour leurs compétences). Ce dernier dit de lui qu'il a travaillé ensuite à Genève et à Paris. Les notices biographiques lui attribuent des montres à automates, à répétition, des boîtes en or et en émail. Le 28 janvier 1786, le notaire Jean-Daniel Desaules écrit un certificat au nom de Maillardet qualifiant Lorimier de « très habile horloger en Pendules et Expert Cadracturier & Machiniste dans ce genre de Méchanisme ». Le maître dit que Lorimier réside à Genève pour y exercer son art et souhaite obtenir un certificat prouvant qu'il a travaillé en qualité de compagnon ouvrier. Maillardet affirme que François-Louis a travaillé un an et quelques mois chez lui et relève « son exactitude, son assiduité & son habileté que led^t^ maître pouvoit désirer, lui laissant apercevoir un jour à autre pour ainsi dire son profond génie & son talent distingué dans le Méchanisme ». Mais Lorimier désirait voyager à l'étranger pour se perfectionner, au grand regret de son maître. Il conservera cette envie durant toute sa vie. Les recherches des responsables des musées débouchent souvent sur le silence des textes.[19]

Dès lors, on ne sait rien de lui pendant vingt ans et c'est grâce à un carnet recouvert de peau,[20] anonyme et pourtant aisément identifiable, que l'on peut poursuivre le récit et écrire des pages nouvelles sur les pérégrinations de François-Louis. Dans ce document, après quelques propos consacrés aux échanges commerciaux dont le détail chiffré d'une facture du mouvement d'une savonnette de Mr Charles-F. Calame, p^r^ Farmer, appellerait l'œil expert d'un horloger (image 6), le diariste passe à la relation sommaire d'un déplacement dans le Porto (Portugal), entre le 20 septembre et le 25 novembre 1806, un voyage en

---

[17] Alfred Chapuis, *Histoire de la pendulerie neuchâteloise*, Attinger Frères, [1917], p. 172 & 477.

[18] Osvaldo Patrizzi, *Dictionnaire des horlogers genevois,* Antiquorum Editions, 1998.

[19] L'auteur remercie le Musée international de l'horlogerie (La Chaux-de-Fonds), le Musée du Château des Monts (Le Locle), le Musée d'art et d'histoire (Genève) de leurs recherches.

[20] OAEN, carnet sans titre, recouvert de peau au format 22.2 x 9.5 cm, [1806-1823].

zigzag de deux mois. Il se rend de Neuchâtel à Genève, avant de repartir par le Jura français, non sans avoir offert du porto à ses hôtes. C'est que François-Louis avait déjà fait un séjour au printemps de la même année dont on a le récit du voyage retour, réalisé en 51 jours.

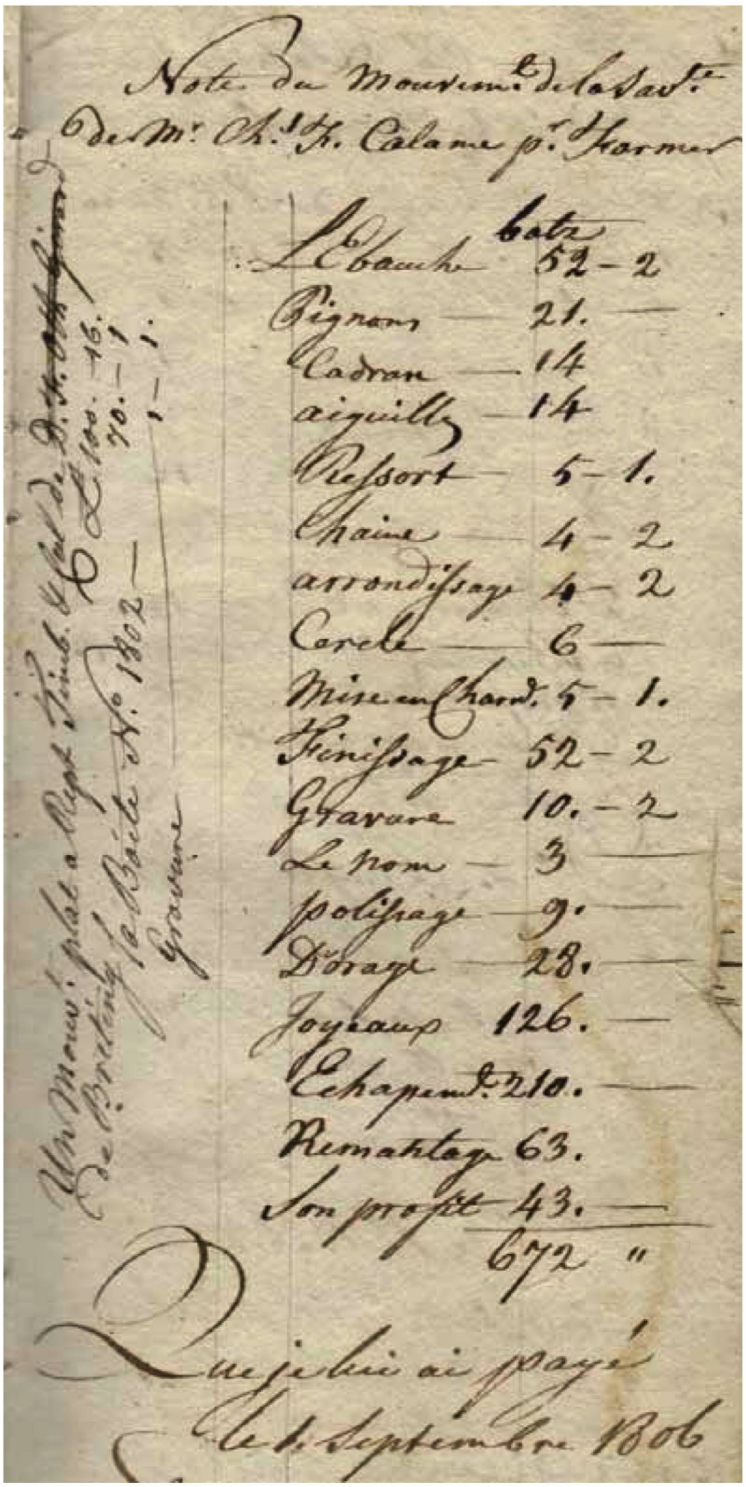

Note du Mouvement de la Savte
de Mr Ch.s Fr. Calame pr. Farmer

	Batz	
L'ébauche	52	2
Pignons	21.	—
Cadran	14	
aiguille	14	
Ressort	5	1.
Chaine	4	2
arrondissage	4	2
Cercle	6	—
Mise en Chard.	5	1.
Finissage	52	2
Gravure	10.	2
Le nom	3	—
polissage	9.	—
Dorage	28.	—
Joyeaux	126.	—
Echapement	210.	—
Remontage	63.	
Son profit	43.	—
	672	"

Un Mouvement plat a Repet. Sonn. & Cal. de D.H. Ch.s Fr. Calame
Le Brelenz le Bâle N.o 1802 — 100. — 70. — 15. — 1. — 1.
Gravure

Que je lui ai payé
Le 1. Septembre 1806

Image 6 : Facture détaillée d'un mouvement de savonnette de François-Louis Lorimier, 1806.

Revenons à l'itinéraire du second voyage aller, il passe par Nyon, Saint-Cergues, Morez, Saint-Laurent, Champagnole, Poligny, Dole, Auxonne, Dijon, Saint-Seine l'Abbaye, Chanceaux, Montbard, Tonnerre, Joigny, Villeneuve-la-Guyard et Villeneuve Saint-Georges en 13 jours. Il faut attendre son séjour à Paris pour apprendre qu'il voyage en diligence, qu'il indique parfois la distance parcourue en lieues (le véhicule circule parfois la nuit), mais il note régulièrement ses dépenses (frais de bouche : déjeuner, dîner, collation, confiture à l'épine vinette qu'il trouve excellente ou cuisse de dinde). Il arrive à Paris le 5 octobre et n'en repartira que le 28 au soir. Il en profite pour noter ses dépenses : les frais de voyage de Genève à Paris pour 120 livres (diligence, conducteurs, postillons, crocheteurs, fiacre, décrotteur, visa et permis de séjour), les frais d'entretien (barbier et perruquier), la nourriture et les boissons (bière, chocolat, etc.), les spectacles (Opéra, Comédie française, comédie à la porte Saint-Martin, théâtre à la Montancier ...). Il assiste aux représentations de Castor & Pollux et d'Œdipe.

Il repart le soir du 28 octobre, passe par Orléans, Tours, Poitiers, Angoulême, Barbezieux, La Bastide, pour arriver à Bordeaux le 1er novembre 1806. Il y séjourne trois jours avant de continuer par Mont de Marsan, Saint-Giron, Saint-Jean de Luz. Il traverse l'Espagne par Burgos, Valladolid, Zamora, puis arrive au Portugal jusqu'à Porto. On ne connaît pas l'itinéraire et la date de retour. En revanche, au printemps 1806, au cours d'un voyage précédent, il était revenu par Bragance, Zamora, Valladolid, Burgos, Tolosa, Saint-Jean de Luz, Bayonne, Orthez, Pau, Tarbes, Auch, Toulouse. Il avait pris le bateau pour Castelnaudary, Trèbes, Béziers. Il passa par Pézenas, Montpellier, Lunel, Nîmes, remonta la vallée du Rhône, loua une voiture de Lyon à Genève, puis passa à Lausanne, à Neuchâtel pour revenir à Vilars, chez son père. Tout au long du voyage, il tient ses comptes, comme d'habitude. De plus, tant à Paris qu'à Bordeaux, il achète des estampes[21] dont on a que les titres ; pendant ce voyage, il en achète une soixantaine. Que sont-elles devenues ? Les différents musées et bibliothèques contactés ne peuvent pas les retrouver même si elles figurent dans leur inventaire ! (image 7)

On pourrait continuer ainsi car il est allé plusieurs fois à Londres, en Suisse (Bâle, Fribourg, Zurich). Il fréquente les foires avec des amis ou avec des neveux.

---

[21] L'auteur remercie Thierry DuBois-Cosandier (BPUN) et Michel Schlup, ancien directeur de la BPUN de leur aide et de leurs recherches dans ce domaine iconographique.

François-Louis décède le 4 novembre 1851 à Vilars (NE), non sans avoir couché les membres de sa famille sur un testament, l'année précédente.[22] Le célibataire se montre généreux à leur égard.

Image 7 : Psyché suppliante, d'après Fleury, gravée par Simon. Un exemple parmi une septantaine d'estampes, acheté le 16 octobre 1806, à Paris.

Il est évident que seule une généalogie complète permettrait de trouver toutes les pépites qu'un lot épars de documents peut contenir. Le but de cet article n'est pas l'exhaustivité. Néanmoins il convient d'évoquer la destinée d'Auguste-Henri Desaules-dit-Duneuf, fils de Daniel-Henri (1796-1856), agricul-

[22] Le document olographe a été déposé au greffe du Tribunal de Cernier, le 13 novembre 1850. A son décès, la copie est marquée du sceau de la Justice de paix avec la signature de Léon Piquart, greffier.

teur et conseiller de préfecture, et de Marie-Elisabeth née Dessoulavy, fille de Jonas-Henri. Et alors ? C'est que la grand-mère de la personne évoquée n'est autre que Marianne Lorimier, fille de Jean-Jacques et de Suzanne-Marie Sagne, tous deux mentionnés plus haut, et épouse de Jean-Pierre Desaules-dit-Duneuf.

Auguste-Henri est né le 25 novembre 1818 et baptisé à Fenin le 12 décembre, il s'avère qu'il est sourd-muet, mais qu'il montre des dispositions en dessin. Mais comment payer des études à ce fils de paysan ? Maximilien de Meuron[23] incite le père à faire une demande au Conseil d'Etat dont il obtient 200 livres. Sous la houlette du peintre, il entre à l'âge de 25 ans à l'Académie royale de Paris, en 1843.[24] Progressivement Auguste-Henri devient Henry ; à Paris, il est l'élève de Léon Cogniet (1794-1880), professeur et lithographe, qui le prend sous son aile. La correspondance qu'Henry entretient avec de Meuron[25] l'évoque à plus d'une reprise.

De retour au pays, on publie les bans de mariage entre Henry Duneuf et Victoire Rognon (1820-1906) à Saint-Aubin (NE), Plainpalais (GE), Fenin et Engollon. On apprend qu'ils auront trois enfants : John-Henri (né le 14 juin 1853), Elisa (*10 mai 1855), devenue retoucheuse, et Emile (*1862), dessinateur.[26] Quant à [Auguste-] Henri lui-même, il décède en 1879.

Pour l'instant, on ne connaît rien de ses activités picturales. La production artistique d'Henry fut-elle maigre ? Trouve-t-on quelques œuvres chez des mécènes neuchâtelois ? Encore une investigation ultérieure pour qui s'intéresserait à ce sujet.

Conclusions

L'objet de cet article était de montrer que les documents privés anciens et oubliés apportent parfois un éclairage décisif sur l'Histoire, voire sur la petite histoire. Plusieurs extraits de journaux personnels, un récit de voyage, un relevé de comptes annuels, de la correspondance, des documents officiels, tels que des passeports, des testaments olographes, des achats et ventes de ter-

---

[23] Maximilien de Meuron, fils de Pierre-Henri et de Jeanne-Lucrèce de Brun, est né le 7 septembre 1785, à Corcelles-près-Concise ; il épouse Marianne-Caroline de Meuron, fille d'Auguste-Ferdinand, en 1816. Il meurt le 27 février 1868. Après des études de droit, il s'adonne à la peinture, précurseur de la peinture alpestre, fondateur de la Société des amis des arts à Neuchâtel (DHS N° 8).

[24] OAEN, MCE N° 204, Arrêt du Conseil d'Etat, 1er mai 1843, pp. 978-979.

[25] OAEN, Fonds Meuron dossier 49/1, Travée 445, 9 lettres, ainsi que le dossier particulier Desaules.

[26] Archives cantonales genevoises, renseignements trouvés par Yvette Develey, le 30 janvier 2018.

rains, etc. offrent des compléments d'information sur plusieurs sujets. Parfois ils soulèvent le voile sur un fait ignoré.

Dès lors, notre but était d'encourager le public à ne pas jeter ce précieux matériel sans en avoir référé à un généalogiste, à un historien, aux archives cantonales ou municipales voire à des institutions qui ont vocation de conserver les papiers de la vie ordinaire. La conservation de la mémoire collective est à ce prix.

Maurice Evard (1938), licencié en histoire, géographie et ethnologie, ancien maître de didactique à l'Ecole normale de Neuchâtel. Auteur de plusieurs ouvrages consacrés au Val-de-Ruz (NE) et quelques études sur l'indiennage neuchâtelois, notamment « *Odyssée aux confins de l'indiennage, de la cuisine des couleurs au négoce* », Edition de La Chatière, Chézard-Saint-Martin, 2013. Membre du comité de rédaction de la *Nouvelle Revue neuchâteloise*, dès les origines (1984).

Maurice Evard, Rue G.-de-Vergy 9, 2053 Cernier, mevard@bluewin.ch